

## Marchés pour l'année 1999 - Achat de mobilier scolaire et administratif

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Pour permettre l'achat de mobilier scolaire et administratif, il est proposé de passer des marchés fractionnés à bons de commande pour une période d'un an (année 1999).

La consultation comprendra 2 lots :

- Lot n° 1 : Mobilier scolaire

Le montant des achats prévus pour l'année sera compris entre un minimum de 250 000 F et un maximum de 1 000 000 F TTC

- Lot n° 2 : Mobilier administratif

Le montant des achats prévus, pour la même période, sera compris entre un minimum de 300 000 F et un maximum de 1 200 000 F TTC.

La Commission Patrimoine du 15 octobre 1998 a émis un avis favorable sur ce dossier.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres ouvert, ainsi que le (ou les) avenant(s) permettant l'exécution complète des achats, y compris des achats supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 1999, sur l'imputation :

90.11.2184 - 00502 (service 33000), en ce qui concerne le mobilier scolaire,

90.022.2184 - 00510 (service 33000), pour le mobilier administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 10 novembre 1998.*